

**AGGLO**  
HÉNIN-CARVIN

**2023**

# GUIDE DU DÉCHET VÉGÉTAL

**RETROUVEZ VOS JOURS DE COLLECTE  
DES DÉCHETS VÉGÉTAUX DANS VOTRE VILLE**

**LES HEURES D'OUVERTURE DE VOS DÉCHÈTERIES**

**ET TOUTES LES ASTUCES POUR VALORISER  
VOS DÉCHETS VÉGÉTAUX DANS VOTRE JARDIN**

# LES VÉGÉTAUX SONT DES RESSOURCES, PAS DES DÉCHETS !

Les déchets végétaux issus du jardin ne font qu'augmenter, entraînant des coûts de transport et de valorisation en hausse constante ainsi qu'un impact négatif sur l'environnement !

Pourtant, les déchets de jardin sont de véritables ressources, entièrement biodégradables et essentielles à la vie du sol. Alors apprenons plutôt à les valoriser au maximum au lieu de les apporter systématiquement en déchèterie ou de les faire collecter à domicile.

Cette 2<sup>e</sup> édition du guide, réalisée par l'Agglomération Hénin-Carvin et le Symevad, vous présente les techniques complémentaires telles que le paillage, le broyage ou encore la tonte mulching. **Pratique, ce guide vous renseignera également sur les conditions d'apport en déchèterie et sur les jours de collecte des végétaux.**

Bonne lecture !



**Christophe PILCH**

Président de la Communauté  
d'Agglomération Hénin-Carvin  
Maire de Courrières



**Christian MUSIAL**

Vice-Président délégué à  
la Transition écologique  
Président du SYMEVAD



**Gérard BIZET**

Vice-Président délégué à  
la réduction et à la valorisation  
des déchets










## SOMMAIRE

- 3>13** COMMENT GÉRER SES DÉCHETS DE JARDIN... DANS SON JARDIN !
- 14** RAPPEL DES CONDITIONS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX À VOTRE PORTE
- 15>22** JOURS DES COLLECTES DES VÉGÉTAUX EN 2023
- 23** DÉCHÈTERIES, HORAIRES ÉLARGIS

# COMMENT GÉRER SES DÉCHETS DE JARDIN... DANS SON JARDIN !

Pour chaque déchet de jardin, il existe plusieurs techniques complémentaires à utiliser en fonction de votre propre situation.

## MÉMO :

TECHNIQUES DE VALORISATION	DECHETS		
	TONTES	FEUILLES	BRANCHES
MULCHING P 4			
BROYAGE P 6			
COMPOSTAGE P 8			
PAILLAGE P 12			

# LA TONTE MULCHING, OU TONDRE SANS RAMASSER

La tonte mulching est une technique de tonte sans ramassage, qui hache finement les brins d'herbe, en les dispersant sur la pelouse.



## POURQUOI DE LA TONTE MULCHING ?



Pour limiter le développement  
des herbes indésirables  
sur votre pelouse



Pour avoir un engrais naturel gratuit



Pour ne plus avoir de déchets  
de tonte



## COMMENT FAIRE DE LA TONTE MULCHING ?

Il faut avoir une tondeuse « mulcheuse », ou adapter un kit mulching sur votre tondeuse.

Idéalement, il est préconisé de tondre à 1/3 de la hauteur, à vitesse modérée, sur de l'herbe sèche, en alternant la direction des passages, afin que la coupe soit efficace et la dispersion des fines particules plus homogène.

### IDIÉE REÇUE « LE MULCHING ASPHYXIE L'HERBE » NON

Les brins d'herbe sont hachés tellement finement puis dispersés, que cela contribue à la bonne santé du sol en le nourrissant.



## ASTUCE!

Une tondeuse passe plus de temps à attendre dans le garage, qu'à tondre. Alors pourquoi ne pas en faire un usage partagé entre voisins ?  
Ou alors en acheter une d'occasion ?  
Cela permettra souvent de bénéficier d'un modèle plus performant, pour moins cher...  
et d'être totalement en phase avec une démarche « Zéro Déchet ».



La vitesse de pousse entre deux types de gazon peut varier de 1 à 4.  
Autant choisir un gazon à croissance lente pour moins de tonte.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour avoir un gazon plus résistant à la sécheresse et avec moins de plantes indésirables, il suffit de pratiquer une tonte haute, à 8 cm par exemple.

# LE BROYAGE, GÉRER ET VALORISER SES DÉCHETS ISSUS DE LA TAILLE

Le broyage consiste à réduire sous forme de copeaux, les branches de jardin issues de la taille. On obtient ainsi un broyat.



## POURQUOI BROYER ?



Pour faire du paillage au pied des haies ou autour des cultures et des plantes



Pour alimenter votre composteur en matières sèches carbonées



Pour aménager vos allées

## COMMENT BROYER ?

Avec un sécateur ou une cisaille :  
pour les petites quantités et les  
branchages de petits diamètres

Avec une tondeuse :  
pour les feuilles mortes et les tailles  
de haies (jusqu'à 1 cm de diamètre)

Avec un broyeur : pour les branches  
de plus gros diamètre



## ASTUCES!

Le broyeur est un outil utilisé ponctuellement. Alors pensez à le louer, à l'emprunter, à réaliser un achat collectif, à l'acheter d'occasion, etc... Cela permettra souvent de bénéficier d'un modèle plus performant, pour moins cher... et d'être totalement en phase avec une démarche « Zéro Déchet ».

**IDÉE REÇUE**  
« IL EST IMPOSSIBLE D'UTILISER  
DU BROyat DE RÉSINEUX »

**NON**

Le broyat de conifères peut être utilisé  
au pied des conifères mais aussi des massifs  
arbusitifs. Idéal pour créer des cheminements  
et garder les pieds au sec.



Le broyage permet  
de réduire le volume  
des déchets de jardin par 6 !



## BRÛLAGE INTERDIT !

**Le brûlage à l'air libre des végétaux  
est strictement interdit en France.**

**Pour prévenir :** Les troubles de voisinage, risques  
d'incendie, de pollution atmosphérique et la diffusion de  
produits toxiques.

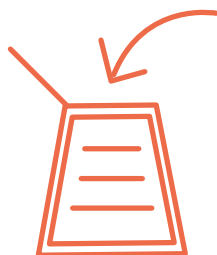
Les contrevenants s'exposent à une amende de  
**450 €**

(article 131-13 du nouveau Code pénal)



# LE COMPOSTAGE, TRANSFORMER VOS DÉCHETS EN ENGRAIS NATUREL

Le compostage permet de valoriser sur place, les matières organiques du jardin et de la cuisine, pour les transformer en compost, un engrais naturel.



## POURQUOI COMPOSTER ?



Pour améliorer la structure du sol et le rééquilibrer



Pour nourrir et protéger les plantes des maladies



Pour réduire la production de déchets et l'usage de produits phytosanitaires





## COMMENT COMPOSTER ?

En fonction de la taille de votre jardin et de la composition de la famille, certaines techniques de compostage sont mieux adaptées.

1 Appartement - 1 à 2 personnes

2 Maison - 2 à 4 personnes  
Jardin inférieur à 300 m<sup>2</sup>

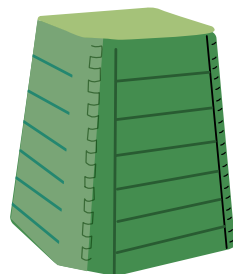
3 Maison - 2 à 4 personnes  
Jardin entre 300 et 1 000 m<sup>2</sup>

4 Maison - 2 à 4 personnes  
Jardin supérieur à 1 000 m<sup>2</sup>

### 1 VERMICOMPOSTEUR



### 2 COMPOSTEUR



### 3 COMPOST EN PALETTE



### 4 COMPOST EN TAS

## LES 3 RÈGLES D'OR

Mélanger et découper les apports pour une « nourriture équilibrée » :

½ matières azotées/humides  
et ½ matières carbonées/sèches



Aérer, avec une tige aératrice ou une fourche, pour apporter l'air nécessaire et éviter ainsi les mauvaises odeurs, signe de fermentation



Humidifier régulièrement pour maintenir une bonne humidité, si besoin



## ASTUCES!

En découpant les apports en petits morceaux, vous obtiendrez plus vite un meilleur compost.

A côté de votre composteur, vous pouvez stocker de la matière sèche pour en incorporer à chaque apport de matière humide.

## POUR UN COMPOST RÉUSSI

Ce processus biologique est réalisé par des êtres vivants (bactéries, champignons, vers, insectes, acariens,...) qui comme nous, ont besoin d'air, de nourriture et d'eau pour dégrader les matières.



**c'est le temps moyen qu'il faut pour obtenir un compost mûr**

## EXEMPLES D'APPORTS

### MATIÈRES AZOTÉES

vertes et humides :

- Tontes de pelouse
- Feuilles « fraîches »
- Epluchures et déchets de légumes et de fruits
- Marc de café et filtres

### MATIÈRES CARBONÉES

brunes et sèches :

- Tailles et branches
- Feuilles mortes et herbes sèches
- Papiers journaux, cartons
- Serviette en papier

## IDÉE REÇUE

### « LE COMPOST SENT MAUVAIS »

**NON**

Un bon compost sent l'odeur de sous-bois, d'humus. S'il y a des mauvaises odeurs, c'est que votre compost est trop humide, qu'il manque d'aération ou de matières sèches carbonées.



## COMMENT UTILISER SON COMPOST MÛR ?

Soit en surface entre les plantes, sur la pelouse ou au pied des arbres, soit en le mélangeant avec de la terre et du sable pour les jardinières.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Retrouvez toutes les astuces et toutes vos infos utiles pour votre jardin, rendez-vous sur :



[www.symevad.org](http://www.symevad.org)

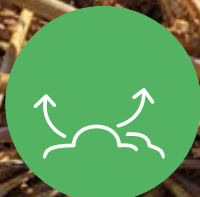
03 21 74 35 99





# LE PAILLAGE, PROTÈGE ET NOURRIT LE SOL

Le paillage consiste à couvrir la terre de matières végétales (feuilles mortes, tailles de haies, copeaux de bois, tonte de gazon, paille, ...), pour protéger et nourrir votre sol.



## POURQUOI FAIRE DU PAILLAGE ?

Pour limiter la pousse des plantes indésirables

Pour réduire les arrosages

Pour éviter le tassement du sol et l'érosion

Pour enrichir le sol

Pour protéger du froid en hiver et du dessèchement en été



# COMMENT FAIRE DU PAILLAGE ?

Pour réaliser votre paillage, vous devez :

- Nettoyer la surface
- Décompacter la terre sans la retourner
- Arroser
- Etaler une couche de paillage homogène, sans l'enfourir



## ASTUCE!

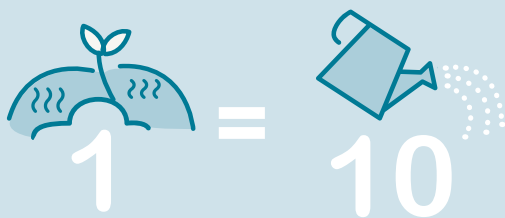
**POUR LES PLANTES PÉRENNES**  
comme les rosiers ou les arbustes : pailler en hiver

**POUR LES PLANTES ANNUELLES :**  
pailler après leur plantation

**IDÉE REÇUE**  
« LE PAILLAGE TRANSMET  
DES MALADIES AUX PLANTES »

**NON**

Un paillis bien réalisé  
stimule les bonnes bactéries  
et champignons du sol.



Si selon l'adage  
« 1 binage vaut 2 arrosages », sachez que  
« 1 paillage vaut 10 arrosages ».



## LE SAVIEZ-VOUS ?

**L'épaisseur du paillis dépendra de sa nature :**

- Tonte fraîche : saupoudrage en couche très mince
- Tonte après séchage : couche plus épaisse
- Bois tendre ou humide : 2-3 cm
- Matières sèches (feuilles mortes...) : 8-10 cm

# RAPPEL DES CONDITIONS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX À VOTRE PORTE



## LES DÉCHETS ACCEPTÉS :



Pelouse



Feuilles  
mortes



Flours  
coupées



Sapins



Petites  
branches en  
fagots ficelés

*(max. 10 cm de diamètre  
1m20 de long  
Pas de lien rigide)*



## LES DÉCHETS REFUSÉS :

• Terre • Pierres • Litières • Fruits et légumes

Cette collecte est assurée tous les 15 jours, de début avril à fin novembre. Reportez vous aux pages suivantes.

Présentez vos déchets végétaux à partir de 17h30 la veille de la collecte, sur le domaine public.

Privilégiez la présentation de vos déchets végétaux en contenants rigides (max. 35 kg), La présentation en sac est possible si l'utilisateur présente un contenant rigide pour ranger les sacs et éviter les envois.

Si la quantité de déchets présentés à la collecte nécessite plus de 10 mn de ramassage pour un même producteur, il sera considéré qu'il s'agit d'une production exceptionnelle. Si cette quantité se répète, les déchets ne seront pas collectés. Le producteur devra se déplacer en déchèterie.



## A NOTER!

Les sacs et les contenants trop lourds ne pourront pas être collectés

Pour récupérer vos sacs, n'oubliez pas de prévoir un récipient rigide (seau ou autre) afin que nos agents de collecte puissent les y déposer et ainsi éviter tout envol.



## CARVIN ( ● SECTEUR 1)

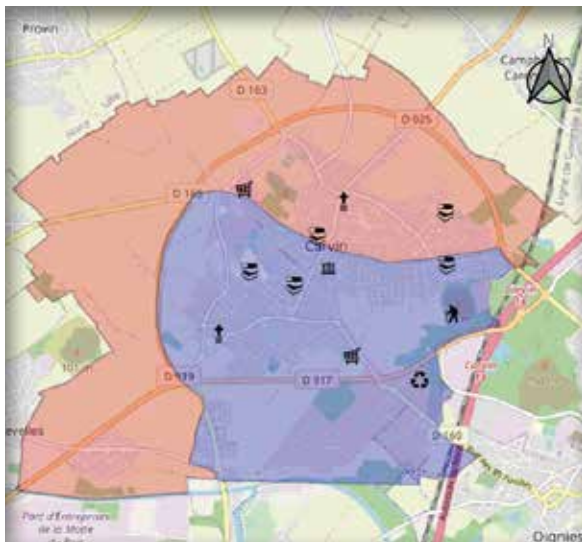
CHAQUE LUNDI semaine paire

3,17 et 29 avril / 15 et 29 mai / 12 et 26 juin / 10 et 24 juillet / 7 et 21 août /

4 et 18 septembre / 2, 16 et 30 octobre / 13 et 27 novembre.

AVENUE DE LA REPUBLIQUE  
CHEMIN D'ASSONVILLE  
CHEMIN DE CLARIEUX  
CHEMIN DE LA BRIQUE  
CHEMIN DE LA GACHERIE  
CHEMIN DES ECUSSONS  
CHEMIN DES EGLISSIERES  
CHEMIN DES MILLIONNAIRES  
CHEMIN DU FERMONT  
CHEMIN DU GIBET  
CHEMIN DU HALAGE  
CHEMIN DU MITAN  
CHEMIN DU MITAN DES QUEUX  
CHEMIN VERT  
CITE DE L'ENTREE DU BOIS  
CITE DES PLANTIGEONS  
CONTOUR DE BUQUEUX  
CONTOUR DE L'EGLISE  
DOMAINE DU CARILLONNEUR  
HAMEAU SAINTE-BARBE  
IMPASSE DE LA RUE DE PROVIN  
IMPASSE ELSA TRIOLET  
IMPASSE GRAVELAINE  
IMPASSE HENRI BARBUSSE  
IMPASSE PAUL ELUARD  
PLACE GEORGES COUTHON  
PLACE JULES GUESDE  
RUE ANATOLE FRANCE

RUE ANNE FRANK  
RUE ANTOINE LAURENT DE LAVOISIER  
RUE ANTOINE SAINT-JUST  
RUE BATNA  
RUE BISKRA  
RUE BONE  
RUE BUQUEUX  
RUE CAMILLE DESMOULINS  
RUE CHARLES BAUDELAIRE  
RUE CHARLES EUGENE BAGGIO  
RUE CLAUDE CHAPPE  
RUE CLAUDE DEBUSSY  
RUE D'AGADIR  
RUE D'ORLEANSVILLE  
RUE DE BLIDA  
RUE DE BOULOGNE  
RUE DE CALAIS  
RUE DE DUNKERQUE  
RUE DE L'ABBE PIERRE  
RUE DE L'AVENIR  
RUE DE L'EGALITE  
RUE DE LA BAULE  
RUE DE LA CHAMOTTE  
RUE DE LA CONVENTION  
RUE DE LA ROCHELLE  
RUE DE PROVIN  
RUE DE ROYAN  
RUE DE SAINT-MALO  
RUE DE SAINT-PAUL  
RUE DES BLEUETS



RUE DES CAPUCINES  
RUE DES COQUELICOTS  
RUE DES DEPORTES  
RUE DES EDELWEISS  
RUE DES HORTENSIAS  
RUE DES IRIS  
RUE DES JACOBINS  
RUE DES LAVANDES  
RUE DES MAGNOLIAS  
RUE DES MARGUERITES  
RUE DES MYOSOTIS  
RUE DES NONETTES  
RUE DES PIVOINES  
RUE DES PRIMEVERES  
RUE DES ROSES  
RUE DES SABLES-D'OLONNE  
RUE DU MARECHAL FOCH  
RUE DU VERT GALANT  
RUE ELSA TRIOLET  
RUE EMILE VERHAEREN  
RUE ETIENNE DOLET  
RUE GILBERT ROMME  
RUE GRACCHUS BABEUF  
RUE HECTOR BERLIOZ  
RUE HENRI BARBUSSE  
RUE JACQUES DANTON  
RUE JACQUES PREVERT  
RUE JEAN PAUL MARAT  
RUE JULES VALLES  
RUE LAMARTINE

RUE LEONINE STIENNE  
RUE LOUISE MICHEL  
RUE MARCEL PAGNOL  
RUE MASCARA  
RUE MAURICE RAVEL  
RUE MAXIMILIEN DE ROBESPIERRE  
RUE MOSTAGANEM  
RUE ORAN  
RUE PABLO NERUDA  
RUE PAUL ELUARD  
RUE PAUL VERLAINE  
RUE PHILIPPEVILLE  
RUE ROMAIN ROLLAND  
RUE SALVADOR ALLENDE  
RUE SERAPHIN CORDIER  
RUE SETIF  
RUE TLEMCEN  
RUE VICTOR HUGO  
RUELLE DE CARNIN  
ROUTE D'ESTEVELLES  
ROUTE DE CARNIN  
ROUTE DE LENS  
ROUTE DE MEURCHIN  
ROUTE DE PROVIN



## CARVIN ( ● SECTEUR 2, suite page suivante)

CHAQUE MARDI semaine paire

4 et 18 avril / 2, 16 et 30 mai / 13 et 27 juin / 11 et 25 juillet / 8 et 22 août /

5 et 19 septembre / 3, 17 et 31 octobre / 14 et 28 novembre.

ALLÉE CHARMES CTE POLLET  
 AVENUE MICHEL MONTAIGNE  
 BD DE LA JUSTICE  
 CHEMIN D'ARDEQUIN  
 CHEMIN D'ESTEVELLES  
 CHEMIN DE LA FRETE  
 CHEMIN DE LA MALADRERIE  
 CHEMIN DE SAINT-VAAST  
 CHEMIN DE WILLERVAL  
 CHEMIN DES MULETS  
 CHEMIN DES POSTES  
 CHEMIN DU MOULIN  
 CHEMIN DU PONT DES PITS  
 CHEMIN DU RONCHOIS  
 CHEMIN DU TERRIL  
 CHEMIN LATERAL DU VIEUX CHATEAU  
 CHEMIN RURAL D'EPINOUY  
 A LA BATTERIE D'OIGNIES  
 CHEMIN CHEMIN SAINT-JEAN  
 CITE DES TRAVAILLEURS  
 CITE NOTRE-DAME  
 COUR DESWARTES  
 DOMAINE DES 3 HETRES  
 IMPASSE BOILEAU  
 IMPASSE CARLOS  
 IMPASSE DE LA GARE  
 IMPASSE DE LA RUE DES FUSILLES  
 IMPASSE DES FUSILLES  
 IMPASSE DU FAUX PUIITS  
 IMP FLORENT EVRARD  
 IMPASSE FRANCIS DE PRESSENSE  
 IMPASSE MORIN  
 IMPASSE PASCAL  
 IMPASSE WILMOT  
 LES PREAUX  
 PARC REMY CALLOT  
 PCH DU RONCHOIS  
 PETIT CHE D'ESTEVELLES  
 PKG DES MULETS  
 PLACE DE LA GARE  
 PLACE EMILE BASLY  
 PLACE JEAN JAURES  
 PLACE MATTEOTI  
 RUE ALBERT EINSTEIN  
 RUE ALBERT HAVEZ  
 RUE ALEXANDRE DUMAS  
 RUE AMBROISE PARE  
 RUE ANDRE LE NOTRE  
 RUE ARTHUR LAMENDIN  
 RUE ARTHUR THOREL  
 RUE BAYONNE  
 RUE CASIMIR BEUGNET  
 RUE CHARLES TELLIER  
 RUE CYPRIEN QUINET  
 RUE D'AGEN  
 RUE D'ALBI  
 RUE D'ALGER  
 RUE D'ARGELES

RUE D'OLORON  
 RUE DE BEZIERS  
 RUE DE BIARRITZ  
 RUE DE CARCASSONNE  
 RUE DE CASTELNAU  
 RUE DE CERET  
 RUE DE L'ABBE LEMIRE  
 RUE DE L'INDUSTRIE  
 RUE DE LA DEULE  
 RUE DE LA GARE  
 RUE DE LA GARE PROLONGEE  
 RUE DE LA NAPOULE  
 RUE DE LA PALMERIAE  
 RUE DE LA PEINE  
 RUE DE MANDELIEU  
 RUE DE MONTAUBAN  
 RUE DE PRADES  
 RUE DE TOULOUSE  
 RUE DE WACHEUX  
 RUE DELVAL  
 RUE DENIS PAPIN  
 RUE DES ACACIAS  
 RUE DES ALBATROS  
 RUE DES BENGALIS  
 RUE DES BOUVREUILS  
 RUE DES CHARDONNETERS  
 RUE DES COLIBRIS  
 RUE DES COLOMBES  
 RUE DES COLVERTS  
 RUE DES CORMORANS  
 RUE DES EIDERS  
 RUE DES EPERVIERS  
 RUE DES FREGATES  
 RUE DES FUSILLES  
 RUE DES GEAIS  
 RUE DES GOELANDS  
 RUE DES HIRONDELLES  
 RUE DES LILAS  
 RUE DES LORIOTS  
 RUE DES MARTINETES  
 RUE DES MERLES  
 RUE DES MESANGES  
 RUE DES MOUETTETS  
 RUE DES NONETTES du 48 au 122  
 RUE DES PAPILLONS  
 RUE DES PINSONS  
 RUE DES ROSSIGNOLS  
 RUE DES ROUGES GORGES  
 RUE DES TILLEULS  
 RUE DES TROENES  
 RUE DU 11 NOVEMBRE 1918  
 RUE DU 19 MARS 1962  
 RUE DU 8 MAI 1945  
 RUE DU CARREAU DE LA FOSSE DOUZE  
 RUE DU CREDIT  
 RUE DU FAMILIA  
 RUE DU FAUX PUIITS  
 RUE DU FOYER

RUE DU MARAIS  
 RUE DU MARECHAL JOFFRE  
 RUE DU MONT PALETTE  
 RUE DU MONT SOLAU  
 RUE DU PONT DE GRES  
 RUE DU PROGRES  
 RUE DU PUIITS  
 RUE DU TILLOY  
 RUE DU TOUR D'HORLOGE  
 RUE DU VERMETZ  
 RUE DU VERMETZ PROLONGEE  
 RUE DU VIEUX CHATEAU  
 RUE DU VIEUX CHATEAU PROLONGEE  
 RUE DULCIE SEPTEMBER  
 RUE EDOUARD MANET  
 RUE EDOUARD PLACHEZ  
 RUE ELIE CARTAN  
 RUE EMILE ZOLA  
 RUE ERNEST RENAN  
 RUE EUGENE DELACROIX  
 RUE FACADE  
 RUE FAUVETTES  
 RUE FERDINAND BUISSON  
 RUE FLORENT EVRARD  
 RUE FOUGERON  
 RUE FRANCIS DE PRESSENSE  
 RUE FRANCISCO FERRER  
 RUE FRANCOIS RABELAIS  
 RUE FRANCOIS VILLON  
 RUE GA  
 RUE GABRIEL THOUIN  
 RUE GEORGES DELBARD  
 RUE GUTENBERG  
 RUE HONORE DE BALZAC  
 RUE JEAN DE LA FONTAINE  
 RUE JEAN HONORE FRAGONARD  
 RUE JEAN MACE  
 RUE JEAN MOULIN  
 RUE JEAN RACINE  
 RUE JEAN-BAPTISTE DE LA QUINTINIE  
 RUE JEAN-BAPTISTE MOLIERE  
 RUE JOSEPH LEGRAND  
 RUE JULES FERRY  
 RUE LEON DELFOSSE  
 RUE LEON GAMBETTA  
 RUE LEON JOUHAUX  
 RUE LOUIS JOSEPH GAY LUSSAC  
 RUE LOUIS PASTEUR  
 RUE MARCEL CABIDDU  
 RUE MARCEL DELEPORTE  
 RUE MAURICE ALLAIS  
 RUE MONTESQUIEU  
 RUE OISEAUX  
 RUE PABLO PICASSO  
 RUE PERPIGNAN  
 RUE PIERRE CORNEILLE  
 RUE PIERRE CURIE  
 RUE PIERRE DE RONSARD





## CARVIN (● SECTEUR 2, *la suite*)

**CHAQUE MARDI** semaine paire

4 et 18 avril / 2, 16 et 30 mai / 13 et 27 juin / 11 et 25 juillet / 8 et 22 août /

5 et 19 septembre / 3, 17 et 31 octobre / 14 et 28 novembre.

RUE PIERRE SIMON LAPLACE  
RUE RAOUL BRIQUET  
RUE RENE CASSIN  
RUE RENE DESCARTES  
RUE SAINT-DRUON  
RUE SIMON  
RUE STENDHAL  
RUE TARBES  
RUE THIBAUT  
RUE URIANE SORRIAUX

RUE VICTOR HUGO 2 au18 + 5 au 41  
RUE VOLTAIRE  
RESIDENCE CONCORDE  
RESIDENCE FLOREAL  
RESIDENCE HORIZON 2000  
RESIDENCE JEAN MOULIN  
RESIDENCE LANGEVIN  
RESIDENCE MESSIDOR  
RESIDENCE PIERRE CURIE  
RUELLE DE LA PLAINE

RUELLE DES PETITS CHIENS  
RUELLE SAINTE-CATHERINE  
ROUTE D'OIGNIES  
ROUTE DE COURRIERES  
RUE DES HERONS  
SENTIER D'EPINOY  
SENTIER DES MULETS  
VIEUX GRAND CHEMIN



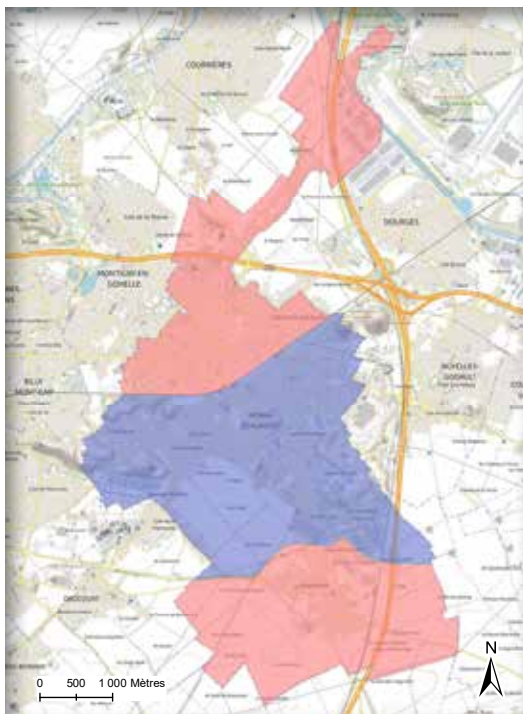
## HÉNIN-BEAUMONT (● SECTEUR 1, *suite page suivante*)

**CHAQUE VENDREDI** semaine paire

7 et 21 avril / 5 et 19 mai / 2, 16 et 30 juin / 14 et 28 juillet / 11 et 25 août /

8 et 22 septembre / 6 et 20 octobre / 3 et 17 novembre / 1<sup>er</sup> décembre.

A LA FLACORIETTE  
ALLEE HOUDART  
ALLEE KENNEDY  
AVENUE DES DEPORTES  
AVENUE DES FUSILLES  
AVENUE DU MARECHAL LECLERC  
AVENUE ROGER SALENGRO  
AVENUE VICTOR HUGO  
AVENUE WILLY BRANDT  
BD DES NATIONS  
BD DU 6 JUIN 1944  
BD DU GENERAL DE GAULLE  
BD DU MARECHAL FOCH  
BD DU MARECHAL GALLIENI  
BD DU MARECHAL JOFFRE  
BD DU MARECHAL JUIN  
BD DU MARECHAL LECLERC  
BD DU PRESIDENT SALVADOR  
ALLENDE  
BD EDOUARD BRANLY  
BD EMILE BASLY  
BD EUGENE THOMAS  
BD FALLIERES  
BD GABRIEL PERI  
BD GENERAL EISENHOWER  
BD JEAN MOULIN  
BD JOHN FITZGERALD KENNEDY  
BD LOUIS GAY LUSSAC  
BD LOUIS SCREVE  
BD NOTRE-DAME DE LORETTE  
BD ROBERT SCHUMAN  
BD WINSTON CHURCHILL  
CD 161  
CHEMIN ANDRE BALLEKENS PROLONGE  
CHEMIN DE BOIS BERNARD  
CHEMIN DE DOURGES





## HÉNIN-BEAUMONT (● SECTEUR 1, suite page suivante)

CHAQUE VENDREDI semaine paire

7 et 21 avril / 5 et 19 mai / 2, 16 et 30 juin / 14 et 28 juillet / 11 et 25 août /

8 et 22 septembre / 6 et 20 octobre / 3 et 17 novembre / 1<sup>er</sup> décembre.

CHEMIN DE JERUSALEM  
CHEMIN DE LA BUISSE  
CHEMIN DE LA MALADRERIE  
CHEMIN DE NOYELLES  
CHEMIN DE TOURNAI  
CHEMIN DE TRAVERSE  
CHEMINE DE TRAVERSE NUMERO 1  
CHEMIN DU BORD DES EAUX  
CHEMIN VILAIN  
CITE ARMAND VOISIN  
CITE SAINTE-HENRIETTE  
CITE SAINTE-MARGUERITE  
CITE THIBO  
CORON CREPIN  
CORON DU PARADIS  
CORON GOURLET  
CORON LEFEBVRE  
CORON PETIT DESRUELLES  
CORON RAMON  
COUR LEMIRE  
COUR SAINT-GEORGES  
COUR SAINT-JEAN  
ESPACE NEPTUNE  
IMPASSE DE BUISSE  
IMPASSE DE LA POUDRIERE  
IMPASSE HAUTS MARCHES  
IMPASSE JEAN GOSSÉLIN  
IMPASSE JEANNE D'ARC  
IMPASSE JULES CAPRON  
IMPASSE LOUNES BOUHADDA  
IMPASSE MASCLÉT  
IMPASSE PEUCHIN  
IMPASSE PITON  
IMPASSE ROGER MARCEAU  
IMPASSE SAINT-MARTIN  
IMPASSE SAINTE-GENEVIÈVE  
IMPASSE PEUCHIN  
LE CHEMIN D'IZEL  
PLACE CARNOT  
PLACE DE LA REPUBLIQUE  
PLACE DU MARECHAL LYAUTEY  
PLACE JEAN JAURES  
PLACE PABLO NERUDA  
PLACE PIERRE SEMARD  
PLACE WAGON  
RUE ADRIEN THOREZ  
RUE ALBERT BADENES  
RUE ALBERT CAMUS  
RUE ALFRED DE MUSSET  
RUE ALPHONSE DAUDET  
RUE AMBROISE PARE  
RUE AMEÈDE DUNOIS  
RUE AMPERE  
RUE ANATOLE FRANCE  
RUE ANDRE BALLEKENS  
RUE ANDRE GIDE  
RUE ARISTIDE BRIAND

RUE ARTHUR LAMENDIN  
RUE BERTIE ALBRECHT  
RUE BLERIOT  
RUE BUFFON  
RUE CAMILLE DESMOULINS  
RUE CARPEAUX  
RUE CESAR WILLEFERT  
RUE CHARLES HUMEZ  
RUE CHARLES NICOLLE  
RUE CHARLY SAUVAGE  
RUE CHRISTOPHE  
RUE CLAUDE DEBUSSY  
RUE CLAUDE MONET  
RUE D'ESTIENNE D'ORVES  
RUE D'HARNES  
RUE DE BOURCHEUIL  
RUE DE CONCHALI  
RUE DE DOUAI  
RUE DE DOURGES  
RUE DE L'ABBAYE  
RUE DE L'ABREUVOIR  
RUE DE L'EGALITE  
RUE DE L'EGLISE  
RUE DE L'HUMANITE  
RUE DE LA CONCORDE  
RUE DE LA CRETE DE VIMY  
RUE DE LA GAITE  
RUE DE LA MALADRERIE  
RUE DE LA MARNE  
RUE DE LA MEUSE  
RUE DE LA PERCHE  
RUE DE LA SAMBRE  
RUE DE LA SOMME  
RUE DE QUIERY LA MOTTE  
RUE DE VALPARAISO  
RUE DE VERDUN  
RUE DEBONTE  
RUE DENIS PAPIN  
RUE DES AUBEPINES  
RUE DES BLEUETS  
RUE DES BONS ENFANTS  
RUE DES CAMPANULES  
RUE DES CAPUCINES  
RUE DES CHAUFFOURS  
RUE DES COQUELICOTS  
RUE DES EGLANTINES  
RUE DES GIRONDINS  
RUE DES GLYCINES  
RUE DES HAUTS DE FRANCE  
RUE DES JARDINS D'AUGUSTINE  
RUE DES JARDINS DE LOUISE  
RUE DES MOINEAUX  
RUE DES PAQUERETTES  
RUE DES PERVENCHES  
RUE DES PRIMEVERES  
RUE DES ROSES  
RUE DES VIOLETTES

RUE DIDEROT  
RUE DU 11 NOVEMBRE  
RUE DU 4 SEPTEMBRE  
RUE DU 8 MAI  
RUE DU CLAIRON SELLIER  
RUE DU COLONEL TOUNY  
RUE DU DOCTEUR FLEMING  
RUE DU DOCTEUR JUSTE COLLE  
RUE DU DOCTEUR LAENNEC  
RUE DU FORT DE DOUAIMONT  
RUE DU GENERAL DE GAULLE  
RUE DU GENERAL DELESTRAINT  
RUE DU GENERAL KOENIG  
RUE DU HANOVRE  
RUE DU MARAIS  
RUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY  
RUE DU PERE MAXIMILIEN MARIE KOLBE  
RUE DU TONKIN  
RUE ELIE GRUYELLE  
RUE EMILIENCE MOREAU  
RUE ERNEST DELILLE  
RUE ETIENNE DOLET  
RUE FAIDHERBE  
RUE FELIX FAURE  
RUE FENELON  
RUE FLEURY CARPENTIER  
RUE FREDERIC OZANAM  
RUE GAMBETTA  
RUE GASTON FILIOT  
RUE GEORGES CALONNE  
RUE GOURLET  
RUE GUY MOQUET  
RUE HENOCQ  
RUE HENRI BARBUSSE  
RUE HENRI CAUPIN  
RUE HENRI LECLERCQ  
RUE HENRI MATISSE  
RUE HENRY DUNANT  
RUE HOCHÉ  
RUE ISIDORE LERNOULD  
RUE JACQUELINE HAUCHART  
RUE JACQUES BINGEN  
RUE JACQUES MONOD  
RUE JACQUES PREVERT  
RUE JEAN BAPTISTE LEBAS  
RUE JEAN DOMAGALLA  
RUE JEAN PORTENART  
RUE JEAN-BAPTISTE LUCAS  
RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU  
RUE JOSEPH FONTAINE  
RUE JULES GUESDE  
RUE L'ABBE POPIELUSZKO  
RUE LAMARTINE  
RUE LAVOISIER  
RUE LEDRU ROLLIN



## HÉNIN-BEAUMONT (● SECTEUR 1, *la suite*)

**CHAQUE VENDREDI** semaine paire

7 et 21 avril / 5 et 19 mai / 2, 16 et 30 juin / 14 et 28 juillet / 11 et 25 août /

8 et 22 septembre / 6 et 20 octobre / 3 et 17 novembre / 1<sup>er</sup> décembre.

RUE LEO LAGRANGE  
RUE LEON BLUM  
RUE LEON JOUHAUX  
RUE LEON PRUVOT  
RUE LEONCE DEBEAUMONT  
RUE LOUBET  
RUE LOUIS CRESSON  
RUE LOUIS DANCOISNE  
RUE LOUIS SION  
RUE MARC SANGNIER  
RUE MARCEL LABOUREUR  
RUE MARCEL PROUST  
RUE MARIE LAURENCIN  
RUE MASCLET  
RUE MAX DORMOY  
RUE MIRABEAU  
RUE MOLIERE  
RUE MONTPENCHER  
RUE NAPOLEON DEMARQUETTE  
RUE OCTAVE LEGRAND  
RUE PARMENTIER  
RUE PASTEUR  
RUE PAUL CEZANNE  
RUE PAUL VAILLANT COUTURIER  
RUE PIERRE BRUNEAU  
RUE PIERRE CURIE  
RUE PIERRE DE COUBERTIN  
RUE PIERRE POLICANTE  
RUE ROBERT AYLE

RUE ROGER MARCEAU  
RUE SAINT-MARTIN  
RUE SAINT-ROCH  
RUE SAINTE-BARBE  
RUE SOEUR ROSALIE RENDU  
RUE SORRIAUX

RUE VICTOR MATHE  
RUE VOLTAIRE  
RUE WATTEAU  
RESIDENCE ABBE PIERRE  
RESIDENCE ARTHUR RIMBAUD  
RESIDENCE BEREGOVOY  
RESIDENCE BERTHE CHOPIN  
RESIDENCE DU MARECHAL LECLERC  
RESIDENCE JEAN MONNET  
RESIDENCE JULIEN SPLINGART  
RESIDENCE LE PONCHELET  
RESIDENCE LE ROUET  
RESIDENCE LEO FERRE  
RUELLE COURTE  
RUELLE NISIQUE  
RUELLE PERARD  
RUELLE PIERRE GRIS  
ROUTE DE COURRIERES  
SQUARE LOUIS BRAILLE  
VOIE DES HAUTS MARCHES  
VOIE JOSEPH BALAN  
VOIE MAPOULE



## HÉNIN-BEAUMONT (● SECTEUR 2, *suite page suivante*)

**CHAQUE JEUDI** semaine paire

6 et 20 avril / 4 et 18 mai / 1<sup>er</sup>, 15 et 29 juin / 13 et 27 juillet / 10 et 24 août /

7 et 21 septembre / 5 et 19 octobre / 2, 16 et 30 novembre.

AVENUE DE LA POLONIA  
AVENUE DU BORD DES EAUX  
AVENUE JEAN PRUDHOMME  
AVENUE NESTOR CALONNE  
BD ALBERT SCHWEITZER  
BD ALEXANDRE DUMAS  
BD CHARLES FONTAINE  
BD DE HERNE  
BD DE KONIN  
BD DES FRERES DELRUE  
BD DES FRERES HERBAUT  
BD DES FRERES LETERME  
BD DU 19 MARS 1962  
BD FERDINAND DE LESSEPS  
BD FERNAND DARCHICOURT

BD JACQUES PIETTE  
BD LEONCE LEMAITRE  
BD LEOPOLD SEDAR SENGHOR  
BD PIERRE MENDES FRANCE  
BD RUFISQUE  
BD WAKEFIELD  
CORON FRANS  
IMPASSE MARCEL DUBOIS  
IMPASSE MULOT  
RUE ANDRE PANTIGNY  
RUE ANICET COPIN  
RUE ANTOINE DE SAINT-EXUPERY  
RUE ARMAND THIERRY  
RUE AUGUSTE RENOIR  
RUE CASIMIR TEODOROWICZ

RUE CERVANTES  
RUE CHARLES DEMUYNCK  
RUE CHARLES FAVARD  
RUE CHARLES GOUNOD  
RUE CHARLES PEGUY  
RUE CLEMENT PICQUE  
RUE DE L'ABBE DESSENNE  
RUE DE L'ATLANTIDE  
RUE DE L'AUTHIE  
RUE DE L'ESCAUT  
RUE DE L'ESCREBIEUX  
RUE DE L'ILLIADRE  
RUE DE L'INDUSTRIE  
RUE DE L'ODYSSEE  
RUE DE LA CALYPSO



## HÉNIN-BEAUMONT ( ● SECTEUR 2, *la suite*)

**CHAQUE JEUDI** semaine paire

6 et 20 avril / 4 et 18 mai / 1<sup>er</sup>, 15 et 29 juin / 13 et 27 juillet / 10 et 24 août /  
7 et 21 septembre / 5 et 19 octobre / 2, 16 et 30 novembre.

RUE DE LA CANCHE	RUE FREDERIC CHOPIN	RUE MELUSINE
RUE DE LA COURSE	RUE GEORGE SAND	RUE MERMOZ
RUE DE LA DEULE	RUE GEORGES BIZET	RUE MICHEL DENISSE
RUE DE LA GARE	RUE GEORGES CAPELLE	RUE MICHELET
RUE DE LA LIANE	RUE GEORGES CLEMENCEAU	RUE MIROSLAW HOLLER
RUE DE LA LICORNE	RUE GEORGES GUYNEMER	RUE NICOLAS COPERNIC
RUE DE LA LYS	RUE GEORGES POLLET	RUE OMER WATTEZ
RUE DE LA MALADRERIE	RUE GERMAIN GILLERON	RUE PASCAL
RUE DE LA MURENE	RUE GILBERT CAMPIN	RUE PAUL BERT
RUE DE LA SCARPE	RUE GUILLAUME APOLLINAIRE	RUE PAUL VERLAINE
RUE DE LA SCHWINN	RUE GUSTAVE DELORY	RUE PHILIBERT ROBIAUD
RUE DE LA SENSEE	RUE GUY DE MAUPASSANT	RUE PIERRE BONNARD
RUE DE LA SOUCHEZ	RUE HECTOR BERLIOZ	RUE PIERRE BROSSOLETTE
RUE DE LA TERNOISE	RUE HECTOR BOMBEKE	RUE PIERRE LOTTI
RUE DE LA TOUR D'AUVERGNE	RUE HELENE BOUCHER	RUE PIERRE TERNIER
RUE DE LA VICTOIRE	RUE HONORE DE BALZAC	RUE PROMPER
RUE DE VALMY	RUE ISIDORE FOUGERE	RUE RENE CASSIN
RUE DES MARGODILLOTS	RUE JACQUES DIMONT	RUE ROBERT BRAUNER
RUE DES SOEURS BRIDOUX	RUE JEAN BAPTISTE DELAMBRE	RUE ROBERT ROBINET
RUE DU 10 MARS 1906	RUE JEAN CHARCOT	RUE ROBERT ROLLOT
RUE DU 1 <sup>ER</sup> CHEMINOT	RUE JEAN FROISSART	RUE ROBERT SALE
RUE DU CAPITAINE BONNELLES	RUE JEAN KOLASA	RUE SERGE HAVET
RUE DU CAVALIER	RUE JEAN MACE	RUE STEPHANE KUBIAK
RUE DU COLONEL ROL TANGUY	RUE JEAN PAUL II	RUE THEOPHILE GAUTIER
RUE DU COLONEL ROMANS PETIT	RUE JEAN STABLINSKI	RUE TOULOUSE LAUTREC
RUE DU DAUPHIN	RUE JEAN-BAPTISTE LEMAIRE	RUE VAN GOGH
RUE DU DOCTEUR LOUIS ZAMENHOF	RUE JOSEPH BARA	RUE VEDRINES
RUE DU GENERAL ROBERT MARECHAL	RUE JULES DEBRAS	RUE VERTE
RUE DU JEU DE BALLE	RUE JULES FERNEZ	RUE VICTOR DEZEURE
RUE DU TILLOY	RUE JULES FERRY	RUE VICTOR SCHOELCHER
RUE DU VIEUX MOULIN	RUE JULES VERNE	RUE ZYGFRID DOMINIAC
RUE EDMOND ROSTAND	RUE LA BRUYERE	RESIDENCE ARMAND THIERRY
RUE EDOUARD DUHAMEL	RUE LA FONTAINE	RESIDENCE DE RUFISQUE
RUE EMILE ZOLA	RUE LAZARE CARNOT	RESIDENCE DEL NEGRO
RUE ERNEST COOL	RUE LOUISE MICHEL	RESIDENCE DU POMMIER
RUE EUGENE COURMONT	RUE MARCEAU PARENT	RESIDENCE LES PEUPLIERS
RUE FERNAND CALONNE	RUE MARCELLIN BERTHELOT	ROUTE COURCELLES BEAUMONT
RUE FERNAND TURBANT	RUE MARYSE BASTIE	SQUARE ZAMENHOF
RUE FLORENT ET RAOUL EVRARD	RUE MAURICE AUTEM	VOIE DES EQUIPAGES
RUE FRANCOIS KMIECIK	RUE MAURICE RAVEL	



### CAS PARTICULIERS

**HÉNIN-BEAUMONT : Rue la fontaine et  
impasse Charles Perrault, CHAQUE JEUDI** semaine impaire

13 et 27 avril / 11 et 25 mai / 8 et 22 juin / 6 et 20 juillet / 3, 17 et 31 août /  
14 et 28 septembre / 12 et 26 octobre / 9 et 23 novembre.



## **BOIS-BERNARD ROUVROY**

**CHAQUE MARDI** semaine impaire

11 et 25 avril / 9 et 23 mai / 6 et 20 juin / 4 et 18 juillet / 1er, 15 et 29 août /  
12 et 26 septembre / 10 et 24 octobre / 7 et 21 novembre.

## **COURCELLES-LÈS-LENS**

**CHAQUE MARDI** semaine paire

4 et 18 avril / 2, 16 et 30 mai / 13 et 27 juin / 11 et 25 juillet / 8 et 22 août /  
5 et 19 septembre / 3, 17 et 31 octobre / 14 et 28 novembre.

## **COURRIÈRES**

**CHAQUE MERCREDI** semaine paire

5 et 19 avril / 3, 17 et 31 mai / 14 et 28 juin / 12 et 26 juillet / 9 et 23 août /  
6 et 20 septembre / 4 et 18 octobre / 1<sup>er</sup>, 15 et 29 novembre.



### CAS PARTICULIER

**Chemin du halage : CHAQUE VENDREDI** semaine impaire

15 et 28 avril / 12 et 26 mai / 9 et 23 juin / 7 et 21 juillet / 4 et 18 août /  
1<sup>er</sup>, 15 et 29 septembre / 13 et 27 octobre / 10 et 24 novembre.

## **DOURGES NOYELLES-GODAULT**

**CHAQUE MERCREDI** semaine impaire

12 et 26 avril / 10 et 24 mai / 7 et 21 juin / 5 et 19 juillet / 2, 16 et 30 août /  
13 et 27 septembre / 11 et 25 octobre / 8 et 22 novembre.



### CAS PARTICULIERS

**DOURGES** : Rues Aristide Briand, de Dourges, des cheminots, Cités Robert, Eugène Wagner,  
Léon Blum, **CHAQUE VENDREDI** semaine paire

**NOYELLES-GODAULT**: Cité du Pévelois, **CHAQUE VENDREDI** semaine paire

7 et 21 avril / 5 et 19 mai / 2, 16 et 30 juin / 14 et 28 juillet / 11 et 25 août /  
8 et 22 septembre / 6 et 20 octobre / 3 et 17 novembre / 1<sup>er</sup> décembre.



## DROCOURT LIBERCOURT

**CHAQUE JEUDI** semaine impaire

13 et 27 avril / 11 et 25 mai / 8 et 22 juin / 6 et 20 juillet / 3, 17 et 31 août /  
14 et 28 septembre / 12 et 26 octobre / 9 et 23 novembre.



## ÉVIN-MALMAISON LEFOREST

**CHAQUE LUNDI** semaine impaire

10 et 24 avril / 8 et 22 mai / 5 et 19 juin / 3, 17 et 31 juillet / 14 et 28 août /  
11 et 25 septembre / 9 et 23 octobre / 6 et 20 novembre.



## MONTIGNY-EN-GOHELLE

**CHAQUE LUNDI** semaine paire

3, 17 et 29 avril / 15 et 29 mai / 12 et 26 juin / 10 et 24 juillet / 7 et 21 août /  
4 et 18 septembre / 2, 16 et 30 octobre / 13 et 27 novembre.



### CAS PARTICULIER

**Rue du 19 mars 1962 : CHAQUE VENDREDI** semaine paire

7 et 21 avril / 5 et 19 mai / 2, 16 et 30 juin / 14 et 28 juillet / 11 et 25 août /  
8 et 22 septembre / 6 et 20 octobre / 3 et 17 novembre / 1<sup>er</sup> décembre.



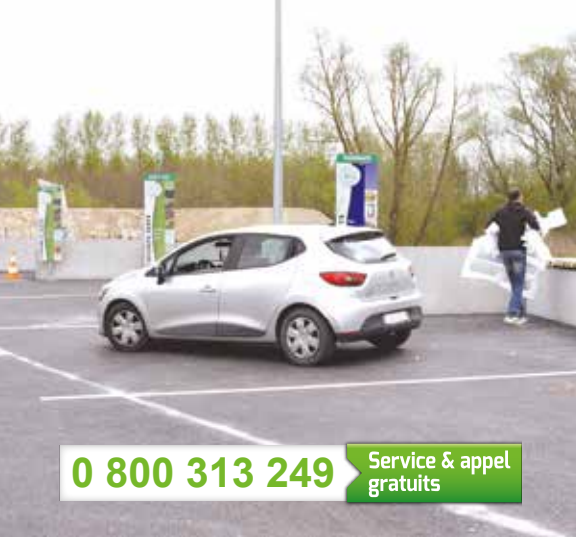
## OIGNIES

**CHAQUE VENDREDI** semaine impaire

15 et 28 avril / 12 et 26 mai / 9 et 23 juin / 7 et 21 juillet / 4 et 18 août /  
1er, 15 et 29 septembre / 13 et 27 octobre / 10 et 24 novembre.

# DÉCHÈTERIES, HORAIRES ÉLARGIS

**CARVIN** | Zone du Château, rue Gutenberg  
**COURRIÈRES** | Rue Raoul Briquet - PA Le Chemy  
**ÉVIN-MALMAISON** | Rue Mirabeau prolongée  
**HÉNIN-BEAUMONT** | Rue Pierre Brossolette



**0 800 313 249** Service & appel gratuits

## HORAIRES D'OUVERTURE

Du 1<sup>er</sup> avril au 3 septembre 2023

	CARVIN HÉNIN-BEAUMONT	COURRIÈRES ÉVIN-MALMAISON
Lu.	8h-12h15 / 13h30-19h	8h-12h15 / 13h30-19h
Ma.	9h-12h15	13h30-19h
Me.	9h-12h15 / 13h30-19h	9h-12h15 / 13h30-19h
Je.	13h30-19h	9h-12h15
Ve.	8h-12h15 / 13h30-19h	8h-12h15 / 13h30-19h
Sa.	8h-19h	8h-19h
Di.	8h-13h	10h-13h

A partir du 4 septembre 2023

**NOUVEAU**

	CARVIN HÉNIN-BEAUMONT	COURRIÈRES ÉVIN-MALMAISON
Lu.	9h-18h30	9h-18h30
Ma.	9h-18h30	<i>fermeture</i>
Me.	9h-18h30	9h-18h30
Je.	<i>fermeture</i>	9h-18h30
Ve.	9h-18h30	9h-18h30
Sa.	9h-18h30	9h-18h30
Di.	9h-12h30	9h-12h30

Jours fériés	Ouverture 9h-12h / A partir du 4 sept. : ouverture sur l'horaire habituel
Fermetures	1 <sup>er</sup> mai / 25 décembre / 1 <sup>er</sup> janvier

## CONDITIONS D'ACCÈS GRATUITES

pour les habitants de l'Agglo Hénin-Carvin  
 (interdites aux entreprises et aux administrés  
 des autres territoires)

Au premier passage, un justificatif de  
 domicile sera exigé et un macaron AGGLO  
 vous sera remis gratuitement  
 (à présenter à chaque passage).

Accessible aux voitures particulières attelées  
 d'une remorque ou non.

Les véhicules de type fourgon (+ de 1,80 m de  
 hauteur) sont interdits, sauf sur présentation  
 d'une autorisation écrite de la CAHC qui doit  
 être communiquée 24h à l'avance.

Apports limités à 1 m<sup>3</sup> par jour, par type  
 de déchets, par ménage. Au-delà, une  
 autorisation écrite devra être établie par  
 les services de la CAHC et présentée 24h à  
 l'avance.

Le dernier accès se fait 15 min avant la  
 fermeture

**AGGLO**  
HÉNIN-CARVIN



**RETROUVEZ**

**LES JOURS DE COLLECTE**

**PAR VILLE ET PAR SECTEUR**

**LES HORAIRES D'OUVERTURE ÉLARGIS**

**DES DÉCHÈTERIES**

[www.agglo-henincarvin.fr](http://www.agglo-henincarvin.fr)

